



DIRECTION GENERALE : 149, Rue RAINANDRIAMAMPANDRY - ANTANANARIVO - BP : 200
 ADRESSE TELEGRAPHIQUE : JI . RA . MA
 C.C.P 21 441 - ANTANANARIVO
 B.N.I.C.L : 01 17355 VAR
 R.C. 2004 B 00553
 STATISTIQUE N° : 40100 11 1957 0 10005
 N I F : 1000000704
 TELEPHONE 22 200 31 AN TANANARIVO
 Fax : 261.20.22.383.06 -E-mail : dg@jirama.mg

DECISION SOUS REF. DG/DPA/N° 126 /2019

DECLARANT « SANS SUITE » L'APPEL D'OFFRES RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS DE DENTISTERIE REPARTIS EN QUATRE (04) LOTS :

- Lot N°1 - Produits de désinfection, d'hygiène et d'obturation
- Lot N°2 - Fournitures et produits d'endodontie
- Lot N°3 - Produits d'extraction et parodontie
- Lot N°4 - Matériels divers

AOO N°MP 96 548

Le DIRECTEUR GENERAL de la JIRAMA,

- Vu la Constitution.
- Vu la loi N°2016 - 055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics.
- Vu l'ordonnance N° 075-027 du 17 Octobre 1975 portant création de la Société Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) et fixant les statuts de ladite Société, modifiée par le décret n° 2008-971 du 20 Octobre 2008.
- Vu le décret n° 2006-343 du 30 mai 2006 portant l'instauration du Code d'éthique des Marchés Publics.
- Vu le décret n° 2017-121 du 21 Février 2017 modifié et complété par le décret n°2017-1102 du 28 Novembre 2017, fixant les attributions du Ministère des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère.
- Vu le décret 2017-296 du 26 Avril 2017 portant nomination du Directeur Général de la JIRAMA.
- Vu le décret n°2019-016 du 21 Janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
- Vu le décret N°2019-026 du 24 Janvier 2019 fixant les attributions du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures ainsi que l'organisation générale de son Ministère.
- Sur proposition de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).

DECIDE

Article 1

En application de l'article 56 de la loi N°2016 - 055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics, est déclaré « INFRUCTUEUX », le DAO N° MP 96 548 relatif à la Fourniture de Produits et Matériels de dentisterie répartis en Quatre (04) Lots :

- Lot N°1 - Produits de désinfection, d'hygiène et d'obturation
- Lot N°2 - Fournitures et produits d'endodontie
- Lot N°3 - Produits d'extraction et parodontie
- Lot N°4 - Matériels divers

Article 2

La Personne Responsable des Marchés Publics, Le Directeur Principal Achats, Le Médecin Chef des Centres Medico-Sociaux de la JIRAMA et le Directeur Principal des Finances, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Antananarivo le **19 FEB 2019**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Olivier Almé Jaomlary
 Directeur Général
 de la JIRO SY RANO MALAGASY

07/02 DAPPRC
 DACHATS DACH
 SFA 230
 DG
 BPA
 RC
 CMS
 12/02